

Mendicité avec enfants, un phénomène alarmant devenu banal

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4899 - Mardi 8 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Béjaia

Imposante marche des syndicats autonomes

Page 24

En attendant de nouvelles données fin octobre

Le département de la Santé prépare un deuxième Plan cancer

Page 3

Tunisie, la grande difficulté de former un gouvernement

Par Mohamed Habili

Les sondages à la sortie des urnes en Tunisie s'étant révélés jusque-là une bonne approximation des résultats finaux, il n'y a a priori pas de raison de douter de la fiabilité de ceux relatifs aux législatives de dimanche dernier, 6 octobre. On fera ici comme si effectivement Ennahda était arrivée en tête, avec tout de même seulement une quarantaine de sièges, et qu'elle était talonnée d'assez près par Qalb Tounes, qui aurait obtenu pour sa part entre 33 et 35 sièges. Pour l'un comme pour l'autre parti, on est loin des 109 qui seraient nécessaires pour former le gouvernement, et sans avoir besoin pour cela de négocier de difficiles et pénibles alliances. Cela dit, un gouvernement d'alliance est dans ce pays pour ainsi dire la règle depuis le changement politique survenu en 2011. S'il y a une différence aujourd'hui, elle réside dans le fait que les deux partis vainqueurs cette fois-ci, si l'on peut dire, ont exclu toute possibilité d'entente entre eux. Il n'en sera que plus difficile de former un gouvernement dans ces conditions. Le plus probable est quel que soit celui des deux qui au final aura remporté le plus de sièges, et qui le premier se verra en conséquence confier la mission de former un gouvernement, il ne pourra qu'échouer devant une fragmentation aussi poussée du paysage politique tel que dessiné par ces législatives. Plus une alliance comporte de parties prenantes, plus elle est difficile à forger, et plus elle est fragile ensuite, et donc cas- s a b l e .

Suite en page 3

Djellab : «Faire des zones frontalières un point d'intégration économique africaine»

Création de zones de libre-échange dans le Grand Sud

● La ZLECAf constituera un marché de 3 000 milliards de dollars



PH/D. R.

Pour faire des régions frontalières du sud algérien un point d'intégration économique africaine, l'Algérie planifie la création de zones de libre-échange dans ces régions. Lire page 2

Résultats incertains pour les élections législatives en Tunisie
Les islamistes d'Ennahdha et le mouvement de Karoui revendiquent la victoire

Page 2

Festival international de musique symphonique d'Alger
Des musiciens de seize pays au rendez-vous

Page 13

Djellab : «Faire des zones frontalières un point d'intégration économique africaine»

Création de zones de libre-échange dans le Grand Sud

■ Pour faire des régions frontalières du sud algérien un point d'intégration économique africaine, l'Algérie planifie la création de zones de libre-échange dans ces régions.

Par Louiza Ait Ramdane

C'est le ministre du Commerce Saïd Djellab qui a fait cette annonce hier, à la Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre-échange commercial africain (ZLECAf). «Dans le but de mettre en valeur la diversification du tissu industriel national, le gouvernement algérien prévoit la mise en place de zones économiques spéciales dans les espaces frontaliers du Grand Sud algérien pour faire de ces régions un point d'intégration économique africaine», a indiqué M. Djellab. Selon lui, le «défi est grand pour donner aux opérateurs économiques et aux jeunes tous les moyens pour faire d'eux des acteurs dynamiques de l'Afrique que nous voulons développée». D'autre part, le ministre a rappelé la mise en place d'une stratégie nationale spécifique à l'implication de l'Algérie dans la ZLECAf, qui s'inspirera de la politique économique du pays. Le ministre a, dans ce contexte, mis en exergue le «rôle moteur» des conseils d'hommes d'affaires dans la croissance des échanges et le partenariat entre les pays africains. La Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre-échange commercial africain (ZLECAf) et la stratégie nationale adaptée, a débuté hier, en présence de plusieurs ministres algériens, africains et des représentants d'institutions africaines, ainsi que des experts, universitaires et acteurs économiques nationaux et étrangers. Présidé par le ministre du Commerce, Saïd Djellab, cet événement est axé sur les perspectives et les aspirations des pays africains vis-à-vis de la ratification de l'Accord



P.V.D. R.

commercial global à travers lequel s'effectue l'échange des biens et des services, l'investissement, les droits de la propriété intellectuelle et la politique de concurrence sans restrictions entre les pays membres de l'Union africaine (UA) en vue de renforcer le commerce intra-africain, suivant la logique de l'intérêt mutuel. Intervenant à l'ouverture de la Conférence, M. Djellab a souligné que «cette rencontre, qui sans doute, permettra de faire connaître davantage les ambitieux objectifs recherchés de cette Zone de libre-échange, qui consistent à promouvoir le développement du potentiel économique africain et de contribuer ainsi à l'intensification du commerce intra-africain et au dévelop-

pement de nos économies respectives et la prospérité de nos peuples». Pour rappel, la ZLECAf est un espace permettant la libre circulation des biens et des services entre les Etats membres de l'Union africaine (UA). L'accord portant création de la ZLECAf a

été signé par 44 pays africains lors de son lancement en mars 2018 à Kigali (Rwanda). Cet accord est entré en vigueur le 30 mai 2019. Cet espace constitue un marché de 1,2 milliard de personnes et un produit intérieur brut combiné de 2,5 milliards de dol-

lars, ainsi qu'un potentiel commercial estimé à plus de 3 000 milliards de dollars. La ZLECAf devrait être effectivement opérationnelle à partir de juillet 2020.

L. A. R.

La ZLECAf constituera un marché de 3 000 milliards de dollars

LA ZONE de libre échange africaine (ZLECAf), dont l'entrée en vigueur est prévue pour juillet 2020, créera un marché d'une valeur de 3.000 milliards de dollars sans aucun droit de douane restriction aux frontières, a affirmé lundi à Alger le ministre du Commerce, Saïd Djellab. «Une fois en place, la ZLECAf couvrira un marché de 1,2 milliard d'habitants et un produit brut combiné de 2,5 milliards de dollars, et créera un marché de 3.000 milliards de dollars sans aucun droit de

doouaneni restriction aux frontières», a précisé le ministre lors des travaux de la Conférence nationale sur les enjeux de la ZLECAf et la stratégie nationale adaptée. M. Djellab a indiqué que le volume du commerce intra-africain demeurerait «très en deçà» des attentes, soulignant que toutes les études économiques mettent en exergue la faiblesse des échanges entre pays africains qui ne dépassent pas les 15%, soit 2% du commerce mondial.

Résultats incertains pour les élections législatives en Tunisie

Les islamistes d'Ennahdha et le mouvement de Karoui revendiquent la victoire

Le parti du finaliste à la présidentielle Nabil Karoui, incarcéré depuis août, et son principal rival le parti d'inspiration islamiste Ennahdha ont tous deux assuré avoir remporté le plus grand nombre de sièges lors des législatives en Tunisie. Deux sondages publiés après la fermeture des bureaux de vote par les instituts tunisiens Emhrod Consulting et Sigma Conseil ont donné Ennahdha en tête, avec 40 sièges sur 217. Ils donnent Qalb Tounes en deuxième position, avec 35 sièges selon le sondage Emhrod, et 33 pour le sondage Sigma. Le mouvement Karama de l'avocat islamiste populiste Seifeddine Makhlouf est crédité de 17 à 18 sièges et quasiment toutes les autres listes sont en deçà. Les résultats préliminaires officiels des législatives en Tunisie sont attendus pour jeudi, tandis que les résultats définitifs

seront proclamés le 13 novembre prochain, a indiqué la Haute instance indépendante pour les élections (ISIE). L'ISIE est la seule instance habilitée à donner des résultats officiels des différents scrutins en Tunisie, selon Nabil Baffoun, président de l'ISIE, appelant les Tunisiens à se méfier des résultats prononcés par des centres de sondages. «Les centres de sondages sont libres d'effectuer des pronostics, mais ils n'ont pas le droit de rendre publics leurs résultats avant la fin de l'opération électorale. La loi est claire à ce sujet», ne cesse de prévenir M. Baffoun.

Risque d'un Parlement morcelé

Si ces sondages se confirmaient, le Parlement serait extrêmement morcelé, entre des partis peu enclins à négocier après

une campagne à couteaux tirés. Le parti de M. Karoui, Qalb Tounes, a assuré être arrivé en tête du scrutin sans donner de chiffres. «Selon les résultats préliminaires recensés dans les bureaux de vote, Qalb Tounes est arrivé le premier», a déclaré le porte-parole du parti, Hatem Miki, lors d'un point presse retransmis en direct avant la diffusion des sondages. Des explosions de joie ont marqué cette annonce dans le QG du parti. Son principal rival, Ennahdha, donné au coude-à-coude avec Qalb Tounes dans les sondages officiels dimanche, a également assuré avoir engrangé le plus grand nombre de voix. «Ennahdha annonce, selon des résultats préliminaires, avoir remporté les élections», a déclaré le porte-parole du parti Imed Khemiri, lors d'un point presse au siège d'Ennahdha.

Participation en baisse

Sept millions de Tunisiens étaient appelés dimanche à élire leurs 217 députés. Les élus devront trouver des alliances afin de dégager une majorité autour d'un gouvernement. La participation lors des troisièmes législatives depuis la révolution de 2011 en Tunisie a atteint 41,3 %, un chiffre bien en deçà du précédent scrutin en 2014, a indiqué l'Instance chargée des élections (Isie). Ce taux est également en deçà du taux de 49 % enregistré lors du premier tour de la présidentielle le 15 septembre, témoignant du rejet des élites actuelles, mais aussi au désintérêt pour un scrutin sans clivage clair. S'agissant des infractions enregistrées lors du vote pour les législatives, Sofiane Labidi, membre de l'ISIE, a indiqué que l'Instance devra examiner les

infractions enregistrées concernant certains candidats têtes de liste qui n'ont pas supprimé les pages sponsorisées. L'ISIE a adressé des correspondances aux candidats têtes de liste qui ont des pages sponsorisées sur Facebook les invitant à les supprimer en application de l'article 57 de la loi électorale. Ledit article interdit aux candidats pour les législatives de faire de la publicité politique sponsorisée via les réseaux sociaux. Pour ce qui est des infractions recensées par les observateurs au cours de l'opération de vote, M. Labidi a déclaré que «le conseil de l'ISIE s'appuie sur les rapports de la HAICA (Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle) et des organisations et des parties intervenantes dans l'opération électorale pour trancher».

Meriem Benchaouia

En attendant de nouvelles données fin octobre

Le département de la Santé prépare un deuxième Plan cancer

■ Le Plan cancer 2015-2019 touchant à sa fin, tout porte à croire que le département de la Santé soit en phase d'élaborer un deuxième qui viendrait pallier les carences enregistrées dans le premier. C'est en tout cas ce qu'il ressort des propos tenus par le D^r Nadir Azirou Djamilia, sous-directrice chargée des maladies non transmissibles au ministère de la Santé, citée hier par l'APS à l'occasion de la célébration du mois d'Octobre rose.

Par Lynda Naili

A ce titre, sans évoquer le temps imparti pour la finalisation de ce nouveau plan, encore moins son étalement dans le temps, le D^r Nadir Azirou Djamilia dira : l'objectif étant « l'amélioration de la vie des patients », « le prochain Plan, qui est appelé à être élaboré à l'avenir, doit prendre en charge les insuffisances du premier Plan, s'agissant notamment de l'organisation du circuit du cancéreux ». Et pour cause, argumentera-t-elle : « le circuit du malade n'est pas structuré. Lorsqu'il arrive aux structures de soins, ce dernier est perdu car orienté dans tous les sens et cela lui fait perdre beaucoup de temps alors que celui-ci est compté pour lui. C'est cela la principale hantise des patients ». Aussi, enchaînera-t-elle : « le malade n'aura plus à se soucier de sa prise en charge, depuis son diagnostic jusqu'à sa fin de vie, pour ceux qui n'en guérissent pas ». En outre, selon la sous-directrice chargée des maladies non transmissibles, « le prochain plan cancer prévoit également des assistances sociales pour accompagner aussi bien les familles des cancéreux que les malades eux-mêmes qui faute d'accompagnement, souffrent énormément notamment lorsqu'ils arrivent au stade final ». Et de préconiser dans ce contexte une prise en charge par la sécurité sociale des malades se soignant dans le secteur privé. Par ailleurs, commentant l'incidence de cette pathologie, elle relèvera certes une hausse constante du cancer, sous toutes ses formes, mais aussi une baisse du nombre des décès. Dans ce contexte, elle annoncera qu'à la célébration de la Journée nationale du Registre du cancer, le 23 octobre prochain, l'opinion publique sera tenue informée du bilan arrêté à fin 2017 quant à l'évolution des différents types de cette affection. « Nous ne pouvons pas avoir



PH.D. R.

des statistiques plus récentes dans la mesure où les normes internationales fixent un délai de 2 ans pour chaque pays afin de consolider ses résultats sur le cancer », explique-t-elle, avant de plaider pour une « implication plus large de la société civile dans un problème d'une pareille ampleur et face auquel les institutions ne peuvent, seules, faire face », renchérit-elle. Notons à ce propos, que sur les quelque 50 000 nouveaux cas de cancer enregistrés chaque année en Algérie, 12 000 concernent le sein alors que le cancer digestif représente plus de 60% des cancers affectant la gente masculine. Ceci, au moment où le cancer entraîne le décès de quelque 20 000 personnes chaque année.

Le P^r Zitouni déplore le manque d'« informations fiables »

Par ailleurs, le coordonnateur national du Plan cancer, Messaoud Zitouni, a de son côté

déploré hier à Alger, le « manque en matière d'informations fiables » s'agissant de la prise en charge du cancer en Algérie, préconisant une « base de données nationale » s'agissant des aspects thérapeutique et de prévention de la maladie. « Les registres du cancer sont très efficaces mais ne comportent pas encore toutes les solutions aux problèmes. Lorsqu'on veut analyser les résultats aussi bien sur le plan thérapeutique que de la prévention de la maladie, nous ne disposons pas d'informations fiables », a déclaré le P^r Zitouni, à l'ouverture des travaux de la rencontre d'information sur les avancées en matière de dépistage du cancer en Algérie. Revenant sur les principaux axes du Plan cancer quinquennal (2015-2019), il a ainsi préconisé la mise en place d'un « système de déclarations fiable » des décès, lequel est indispensable pour tout registre du cancer : « Lorsque nous sommes dans un programme national de santé, il faut une base de données natio-

nale. Il n'est pas normal que, le plus souvent, nous nous rabattons sur des chiffres qui nous viennent de l'étranger », a-t-il commenté. Pour lui, le diagnostic précoce reste l'action de « priorité absolue » à entreprendre afin de prévenir tout type de cancer, dont celui du sein, et d'en réduire le taux de mortalité. Pour sa part, le P^r Salah Eddine Bendib, chef de service de radiologie au CPMC, a affirmé que le dépistage du cancer du sein permet, en moyenne, d'éviter 30 % de cas alors que le diagnostic précoce en réduit 50 % le taux de mortalité, insistant sur la prise en charge « pluridisciplinaire » des cancéreux, laquelle doit inclure le généraliste, l'oncologue, le radiologiste, etc. Quant au P^r Bouzbid, du CHU d'Annaba, il a assuré qu'une meilleure hygiène de vie fera éviter 40 % des cas de cancer, tous types confondus, qu'une vaccination en réduit 1/4 des cas alors qu'une prise en charge thérapeutique « correcte » aboutit à 1/3 des cas de guérisons. L. N.

Accord de libre-échange avec l'UE

Un désastre pour l'économie selon l'Association des exportateurs algériens

Le considérant comme « un désastre pour l'économie nationale », le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri, a mis en garde sur les conséquences de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne, qui entrera en vigueur en 2020. Selon l'expert, l'accord en question « n'était pas en faveur

de l'Algérie, dont l'économie n'a pas encore réussi à sortir de la dépendance des hydrocarbures ». Invité hier de la Chaîne I, de la Radio nationale, Ali Bey Nasri a expliqué en quoi l'accord de libre-échange avec l'UE est néfaste et dangereux pour l'économie nationale. L'intervenant a révélé sur ce point, que le volume des échanges entre l'Algérie et

l'espace européen, s'est élevé à 295 milliards de dollars. L'Algérie ne compte que 12 milliards de dollars en exportations de dérivés du pétrole, ajoute-t-il, précisant : « Ce qui est catastrophique pour l'économie nationale ». En indiquant que la zone de libre-échange entrera en vigueur au début de 2020, Ali Bey Nasri avance une autre raison qui

prouve le désastre que va causer l'accord pour l'Algérie. Selon lui, les accords avec l'UE comprennent 110 clauses, dont la partie européenne n'a respecté que le volet commercial, tandis que la partie relative à la coopération et au transfert de technologie et à la circulation des personnes, était négligée. Pis encore, le président de l'Association nationale des

LA QUESTION DU JOUR

Tunisie, la grande difficulté de former un gouvernement

Suite de la page une

Pendant combien de temps la Tunisie peut se permettre de rester sans gouvernement ? Sans doute pas longtemps. Le deuxième vote sanction des Tunisiens après celui du 15 septembre, jour du premier tour de la présidentielle, dont le deuxième est pour le 13 octobre, pourrait bien ne servir qu'à appeler à de nouvelles législatives, dans l'espoir qu'alors les électeurs feront l'effort de donner une majorité susceptible à son tour d'accoucher d'un gouvernement. On ne peut rien exclure pour le moment. A cet égard, le deuxième tour de la présidentielle peut aussi bien simplifier l'équation à résoudre que la compliquer. La simplifier, en ce sens que la première, mais plus probablement la deuxième place revenue à Qalb Tounes, le parti de Nabil Karoui, le candidat emprisonné, pourrait convaincre la « justice » de le relâcher, puisqu'il s'avère nécessaire pour la formation d'un gouvernement. Mais la compliquer au contraire, si Karoui n'est pas élu le 13 octobre prochain, et que ses geôliers estiment dès lors n'avoir rien à gagner à le libérer. Cela pour dire que les tractations en vue d'un gouvernement ne porteront pas en l'espèce que sur le programme à mettre en œuvre pendant les cinq années à venir. Nul doute que le cas Karoui, en clair sa libération ou son maintien en prison, sera une question, sinon la question centrale dans les discussions qui s'annoncent. Contrairement aux Algériens, les Tunisiens ont une culture politique qui les porte au compromis. Il ne serait pas étonnant que compte tenu de cette dimension à la fois psychologique et historique même Rached Ghannouchi et Nabil Karoui, qui à première vue n'ont rien à se dire, finissent, notamment sous l'instance de tierces personnes, par se rencontrer et discuter de choses essentielles au regard de l'intérêt de la Tunisie, le seul qui compte. N'est-ce pas Karoui qui a été derrière le « pacte du Bristol » passé en son temps entre Ghannouchi et le défunt Essebci ? Il ne serait peut-être que justice de lui renvoyer maintenant l'ascenseur, tant pour le faire sortir de prison que pour pouvoir donner un gouvernement à la Tunisie, les deux choses étant peut-être pour l'heure indissolublement liées. M. H.

exportateurs algériens a fait savoir que les accords signés par l'Algérie avec l'Union européenne « n'avaient pas fait l'objet d'études approfondies, ce qui a rendu ces accords défavorables à l'économie nationale ».

L.A.R.

Pourtant formellement interdite

Mendicité avec enfants, un phénomène alarmant devenu banal

■ Le phénomène de la mendicité des enfants a pris des proportions alarmantes ces dernières années. Les images des femmes avec des nourrissons font partie du quotidien des citoyens au point qu'ils ont banalisé ce crime contre l'enfance, que la loi algérienne pénalise.

Par Thinhinene Khouchi

Les rues de la capitale grouillent de mendiants. Alger-Centre est devenu depuis un moment leur lieu de travail, un lieu qui rapporte beaucoup aux mendiants et mendiantes. Il rapporte encore plus à des femmes avec des nourrissons ou des enfants. En effet, malgré son interdiction dans le monde entier et même dans notre pays, la mendicité des femmes avec des enfants ou même des enfants seuls a pris des proportions alarmantes. Ils sont des centaines de mendiants et surtout mendiantes à s'installer chaque jour dans les différentes rues de la capitale et des grandes villes du pays. On les retrouve au niveau des passerelles, sur les trottoirs, devant les mosquées, les magasins et même dans les transports publics privés. Ils se disent malades ou venant d'une autre wilaya du pays et n'ayant pas de quoi vivre et où vivre. Certains disent avoir besoin de médicaments inscrits sur un ordonnance qui date de plus de cinq ans. Les femmes se contentent de porter un nourrisson dans les bras et de demander du lait en poudre pour le petit qu'elle vendra à moitié prix à la plus proche alimentation générale, nous confie un commerçant. «Chaque jour, j'ai au moins deux mendiantes qui viennent échanger leur monnaie en billets. Il leur



Ph. > D. R.

arrive de gagner en fin de matinée plus de 4 000 DA ! D'autres qui mendient avec des enfants me rapportent aussi des produits comme du lait en poudre, des yaourts et autres, que je rachète à moitié prix». Il ajoutera : «C'est devenu un vrai travail et qui rapporte gros». Ce même commerçant assure que les femmes qui mendient avec des enfants sont celles qui rapportent le plus. Cette pratique est strictement interdite par la loi algérienne car l'ordonnance du 17 juin 1969 portant interdiction de la mendicité et du vagabondage stipule

dans son 1^{er} article que «la mendicité et le vagabondage sont interdits sous quelque forme que ce soit, sur toute l'étendue du territoire». Concernant la mendicité avec un mineur, l'article 195 bis de la loi n° 14-01 du 4 février 2014, modifiant et complétant l'ordonnance du 8 juin 1966 portant code pénal stipule : «Est puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans, quiconque mendie avec un mineur de moins de 18 ans, ou l'expose à la mendicité. La peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est un ascendant du

mineur ou toute personne ayant une autorité sur celui-ci». Il existe deux types de mendicité d'enfants en Algérie. Le premier concerne les enfants exploités par leurs parents biologiques qui les exposent à tous les dangers, jouant ainsi sur les sentiments des passants pour gagner de l'argent. Le deuxième type concerne les enfants «loués», majoritairement par des mendiants, contre une somme d'argent. Aujourd'hui, il y a tellement de mendiants au point qu'il est devenu difficile de distinguer l'«honnête» du mendiant profes-

sionnel. Celui qui mendie parce qu'il est vraiment dans le besoin et celui qui fait de la mendicité un métier qui lui permet le gain facile. Enfin, afin d'évaluer la situation réelle de ce phénomène, la déléguée nationale à la protection de l'enfance et présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (Onppe, avait annoncé le lancement, à la rentrée sociale, d'une étude de terrain sur l'exploitation économique des enfants, en collaboration avec des laboratoires universitaires, chose qui n'a pas encore eu lieu. T. K.

Ghardaïa

Faire connaître les zaouïas pour une orientation éducative saine

Les participants à une journée d'étude sur le rôle des zaouïas dans la formation ont prôné, hier à Ghardaïa, la nécessité de faire connaître les Zaouïas algériennes en vue de contribuer à une orientation éducative saine des nouvelles générations. Les intervenants ont mis l'accent sur la place de choix des zaouïas aux côtés d'autres structures et institutions religieuses qui veillent à la

propagation et la diffusion des enseignements de l'Islam et des valeurs de tolérance et de modération, conformément au référent religieux algérien. Les zaouïas ont de tout temps joué un rôle fondamental dans la préservation de l'identité religieuse des Algériens et le renforcement de l'unité de la Ouma (société), ont souligné les participants à cette journée d'étude organisée à la

zaouïa «El-Houda et El-Dia» située à Bensmara, un quartier périphérique de la ville de Ghardaïa. Ils ont également appelé les citoyens à se parer des vertus islamiques, notamment les valeurs de reconnaissance mutuelle, de miséricorde, de tolérance et de paix pour vivre ensemble dans un environnement pacifié. Un responsable de la zaouïa a affirmé que les dis-

ciples de la zaouïa El-Houda et El-Dia œuvrent à la promotion des vraies valeurs de l'Islam pour faire barrage à toutes les formes de radicalisation. Plusieurs thèmes ont été débattus durant cette journée d'étude, notamment les zaouïas en Algérie, leur histoire et contribution à la propagation des préceptes de l'Islam, le rôle de la zaouïa dans la formation de l'individu : cas de

la zaouïa El-Houda et El-Dia, ainsi que la culture de paix et d'amour entre les musulmans. Des séances de Dikr, panégyriques du Prophète (QSSL), suivies d'une lecture en groupe du saint Coran avec la participation des centaines de fidèles, en présence des autorités locales, ont ponctué cette rencontre à dimension académique et spirituelle. F. G.

Tindouf

Plantation d'arganiers à la réserve de Touiref-Bouam

Une large opération de plantation d'arbustes d'arganier a été lancée hier au niveau de la réserve naturelle de Touiref-Bouam, dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de la campagne nationale de boisement initiée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-on appris des responsables de la Conservation locale des forêts. L'opération, dont le lancement s'est déroulé en présence de cadres de l'entreprise régionale de l'ingénierie rurale de Béchar, a ciblé une superficie de 200

hectares pour le développement de plants de cette espèce végétale rare, a indiqué le conservateur des forêts de Tindouf, Tayeb Amari. La pépinière de Tindouf fait partie de plus de 50 unités similaires existantes à travers le territoire national, dans le cadre des efforts de préservation de la richesse sylvoicole et la valorisation des espèces rares, à l'instar de l'arganier et de l'acacia. La campagne, à laquelle prennent part des élus locaux et l'association de préservation de l'arganier de la wilaya de Tindouf, vise la mise en terre d'arbustes, en plus

du développement de cette plante par germination dans des sachets qui sont ensuite attribués aux citoyens et représen-

tants de la société civile pour la réhabilitation de cette espèce végétale qui occupe plus de 672 ha à travers les zones de Touiref-

Bouam, Targuent et Merkala, selon la même source. Par souci de protéger et de valoriser les ressources naturelles de la région, notamment l'arganier et ses dérivés, une enveloppe de huit millions DA a été dégagée, au titre d'un partenariat conclu, au début de septembre dernier à Tindouf, entre la Conservation des forêts et la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), pour la formation de 200 femmes chargées de l'extraction de l'huile d'arganier, a révélé le conservateur des forêts de Tindouf. Yanis F.

Pays-Bas

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie

LE GOUVERNEMENT hollandais a donné son agrément à la nomination de M. Lounès Magramane, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume des Pays-Bas, indique hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. R. N.

Durant les huit premiers mois

Notable accroissement de la liquidité bancaire

■ La liquidité bancaire de l'Algérie a enregistré une hausse de 37,31 % à la fin août 2019 par rapport à la fin décembre 2018, a indiqué le ministre des Finances, Mohamed Loukal.

Par Sara Y.

La liquidité bancaire est ainsi passée à 1 705,5 milliards (mds) de DA à la fin août dernier contre 1 557 mds de DA à la fin décembre 2018, soit une augmentation de 37,31 %, a-t-il précisé. Interrogé sur une éventuelle baisse de cette liquidité durant ces derniers mois, comme ça été rapporté par certaines sources médiatiques, M. Loukal a formellement démenti ces « informations infondées ». « On ne peut pas souffrir d'un manque de liquidité bancaire alors que le taux des réserves obligatoires est fixé à 12 % par la Banque d'Algérie (BA) », a-t-il argué. En plus, « les banques de la place disposent de titres souverains collatéraux qui leur permettent de se refinancer auprès de la Banque centrale, dans le cadre de l'Open market », a-t-il soutenu. En février dernier, la BA avait relevé, de 8 % à 12 %, le taux des réserves obligatoires par rapport à l'assiette des réserves globales des banques. En janvier 2018, elle



avait déjà augmenté de 4 % à 8 % le taux de ces réserves.

Ainsi, les banques sont tenues de conserver 12 % des dépôts

de leurs clients sans les utiliser. Ce qui permet de réduire les

Réserves libres des banques et contenir la liquidité bancaire. En cas de manque de liquidité, la BA recourt systématiquement à la réduction du taux des réserves obligatoire pour permettre d'injecter plus de liquidité sur le marché. Après les baisses enregistrées en 2015 et 2016, la liquidité bancaire s'est relativement stabilisée après le lancement des opérations d'« open market » d'injections de liquidités à partir de mars 2017, pour ensuite croître fortement, dès novembre 2017, après la mise en œuvre du financement non conventionnel. La liquidité bancaire avait atteint 1 380,6 mds DA à fin 2017, soit une croissance de 68,2 % par rapport à son niveau de fin 2016 qui était de 821 mds DA. C'est en prévision de l'accumulation des liquidités bancaires, et pour prévenir toute poussée inflationniste, que la BA a relevé en 2018 le taux des réserves obligatoires de 4 % à 8 %. Cette conduite de la politique monétaire a ainsi réussi à stabiliser l'encours de la liquidité bancaire. S. Y.

Etats-Unis

Inquiétudes pour la croissance du fait des tensions commerciales

Des économistes s'inquiètent pour la croissance des Etats-Unis, notamment à cause des tensions commerciales, et bien que les risques de récession aient toutefois légèrement reculé, selon une étude publiée lundi. Près de la moitié des économistes interrogés par l'Association nationale pour l'économie des entreprises (NABE) tablent sur une récession avant la fin de l'année prochaine. C'est moins que lors de la précédente étude trimestrielle, où ils étaient 60 % à prévoir une

telle évolution. Le panel estime que la croissance de la première économie mondiale va ralentir, tombant sous les 2 % pour la première fois depuis 2016, en net ralentissement comparé aux 3,1 % enregistrés au premier trimestre. Le marché du travail américain reste robuste, mais l'activité du secteur manufacturier s'est contractée en septembre pour tomber à son plus bas niveau depuis 10 ans, tandis que le secteur des services a ralenti. Ces données suscitent des inquiétudes pour la santé de

l'économie américaine, dans un contexte de conflit commercial mené par le président Donald Trump contre la Chine, et de tensions croissantes avec l'Europe. Les économistes interrogés « sont de plus en plus pessimistes quant aux perspectives d'ici l'été prochain, 80 % des participants estimant que les risques qui les guettent sont orientés à la baisse », a souligné Gregory Daco, responsable de l'enquête et économiste en chef pour les Etats-Unis chez Oxford Economics. « La montée du pro-

tectionnisme, l'envahissante incertitude sur la politique commerciale et le ralentissement de l'économie mondiale sont des risques majeurs pour l'activité économique américaine », indique-t-il dans un communiqué de presse. A plus long terme, 69 % de ces économistes tablent sur une récession d'ici mi-2021. La Réserve fédérale américaine a réduit les taux d'intérêt à deux reprises cette année, et de nombreux analystes estiment qu'une nouvelle baisse va être annoncée fin

octobre, mais les économistes de la NABE en sont moins convaincus. Gregory Daco a précisé que plus de 40 % d'entre eux tablent sur au minimum une nouvelle baisse cette année, tandis que les trois-quarts tablent plutôt sur une baisse d'ici à fin 2020. Les économistes du panel prévoient en moyenne 2,3 % de croissance pour les Etats-Unis cette année, et un ralentissement à 1,8 % l'année prochaine.

Salem K. /APS

Brexit

Reprise des discussions entre l'UE et le gouvernement britannique

Les discussions entre Européens et Britanniques sur le Brexit ont repris hier à Bruxelles et l'équipe de Michel Barnier attend de savoir si Boris Johnson a accepté de modifier ses positions sur les points « problématiques » de son plan de sortie de l'UE. Une première séance de travail était prévue en fin de matinée entre l'émissaire britannique David Frost avec les membres de l'équipe du négociateur de l'UE, Michel Barnier, et une seconde dans le courant de

l'après-midi, a-t-on appris auprès des deux parties. Les propositions présentées la semaine dernière par le Premier ministre britannique pour remplacer l'accord conclu par Theresa May ont été rejetées par les Européens. Ils ont donné aux Britanniques une semaine, jusqu'à vendredi, pour les modifier afin d'éviter un « no deal » le 31 octobre. Si le gouvernement britannique ne revient pas avec de nouvelles propositions sur deux problèmes graves que nous leur avons

signalés, je ne vois pas comment nous pourrions avancer », a averti Michel Barnier, samedi, lors d'un événement organisé par le journal « Le Monde ». Le ministre britannique chargé du Brexit s'est montré ouvert dimanche aux discussions sur la question sensible des arrangements nord-irlandais prévus dans le plan de Brexit de Boris Johnson, tout en appelant l'Union européenne à se montrer « flexible ». Les Européens refusent le droit de veto que Londres souhaite

accorder à l'Assemblée et à l'exécutif nord-irlandais et juge « problématiques » les propositions du plan pour les contrôles douaniers entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande après le Brexit. Londres peut en « discuter », a assuré le ministre du Brexit, Steve Barclay. « Nous pouvons entrer dans les détails du fonctionnement opérationnel » des mesures proposées pour les contrôles douaniers. L'UE veut éviter le rétablissement d'une

frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord. Le Premier ministre britannique a exclu à maintes reprises un nouveau report de la date du Brexit, prévu le 31 octobre. Une loi adoptée par le Parlement le contraint pourtant à repousser la date de divorce s'il n'y a pas d'accord au sommet européen des 17 et 18 octobre, afin d'éviter un « no deal » aux conséquences économiques et sociales potentiellement désastreuses.

F. T.

Céréales

Leger recul des cours du blé

Les prix du blé étaient légèrement en retrait, hier à la mi-journée, dans un marché en attente de plusieurs chiffres cette semaine. Mercredi, l'organisme public FranceAgriMer doit dresser un nouvel état des lieux de la conjoncture des marchés céréaliers et donner notamment de nouvelles prévisions de commer-

cialisation des céréales françaises pour la campagne en cours. Jeudi, ce sera au tour du ministère américain de l'Agriculture de livrer son rapport mensuel de prévisions des récoltes et exportations mondiales. « Le marché a pas mal progressé en blé, on se rapproche gentiment de zones tech-

niques, et il y a plein de chiffres attendus », commentait Gautier Le Molgat, analyste au cabinet Agritel. Il soulignait que le marché des céréales avait progressé durant quatre semaines consécutives. Pour franchir de nouveaux seuils de prix, « il faudrait qu'on ait un programme de chargement un peu plus soutenu dans les ports

français » et donc que la France remporte de nouveaux appels d'offres, afin d'écouler la production très importante réalisée cette année. Sur Euronext, la tonne de blé meunier reculait de 50 centimes d'euros sur l'échéance de décembre à 175,75 euros et de 75 centimes sur l'échéance de mars à 179,50 euros, dans un

marché très attentiste, donc, avec à peine plus de 5 000 lots échangés. La tonne de maïs, elle, était également assez stable, et même inchangée sur le contrat de novembre à 164,50 euros et en repli de 50 centimes sur celui de janvier à 170 euros, pour un peu plus de 450 lots échangés.

R. E.

Tizi-Ouzou : sensibilisation des agriculteurs

Objectif : adhérer à la labellisation de l'huile d'olive «Achvali n Ath Ghovri»

■ Une rencontre a été organisée dimanche à Azazga par la Direction des services agricoles de Tizi-Ouzou au profit des agriculteurs de cette localité et de celle de Bouzguene pour les sensibiliser à adhérer au processus de labellisation de l'huile d'olive «Achvali n Ath Ghovri» produite dans cette région, a-t-on appris des organisateurs.

Par Ilham N.

Lors de cette rencontre abritée par la maison de la culture d'Azazga et qui a regroupé plus de 70 agriculteurs des neuf communes concernées par cette démarche de demande d'un label d'Indice géographique (IG), les oléiculteurs et oléifacteurs présents ont été invités à adhérer nominativement à ce processus et à la coopérative «Achvali n Ath Ghovri» créée il y a presque une année afin d'appuyer la demande de labellisation, a indiqué à l'APS le DSA, Laïb Makhlof.

Pour les besoins de l'adhésion, les agriculteurs doivent remplir des fiches nominatives où ils auront à indiquer la superficie et l'implantation de leurs oliveraies, le nombre d'oliviers dont ils disposent et les pratiques culturales appliquées. «Cette adhésion est nécessaire parce que c'est la coopérative qui va suivre les agriculteurs sur le terrain et veiller à l'application du cahier des charges qui définit, notamment l'itinéraire technique de production de l'huile d'Ath Ghovri», a ajouté le même responsable.

Des recommandations contenues dans le cahier des charges élaboré par la commission de labellisation de la DSA et qui a accompagné la demande de labellisation déposée en décembre dernier au niveau du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la

Pêche ont été rappelées aux présents qui veulent intégrer le processus de labellisation.

Il s'agit essentiellement de la pratique de la taille des arbres, le travail du sol, la récolte qui doit se faire selon les normes en bannissant le gaulage, l'utilisation de filets pour éviter que les fruits ne tombent au sol et le stockage de la récolte dans des caisses afin d'obtenir une huile vierge ou extra vierge, la période de récolte des olives qui doit se faire au stade véraison du fruit (vert-violet), la trituration qui doit intervenir dans un délai idéal de 48 heures, a rappelé M. Laïb.

Selon le même responsable, la demande de labellisation de l'huile d'olive Achvali (appellation locale de la jarre en terre cuite dans laquelle on conserve l'huile d'olive) n Ath Ghovri (région de la confédération des Ath Ghovri) concerne une aire

géographique englobant neuf communes réparties sur les daïras de Bouzguène et d'Azazga et présentant un potentiel oléicole intéressant avec une oliveraie de 3 294 ha et une production annuelle moyenne de plus de 1,5 million de litres d'huile d'olive.

Neuf communes sont impliquées dans cette démarche de labellisation, à savoir Zekri qui détient à elle seule 732 ha du patrimoine oléicole des Ath Ghovri, Azazga (568 ha), Illoula Oumalou (479 ha), Yakourene (398 ha), Ifigha (397 ha), Bouzguène (300 ha), Akerou (275 ha), Idjeur (95 ha) et Beni Zeki (50 ha).

La production d'huile est assurée par un total de 41 huileries dont 23 traditionnelles, huit semi-automatiques et 10 modernes, rappelle-t-on.

Situées entre 300 et 700 mètres d'altitude, les oliveraies



des Ath Ghovri, sont composées de la variété Chamlal greffés sur oléastres. Ces vergers oléicoles se situent dans un étage bioclimatique subhumide à hiver doux ce qui favorise le bon développement de l'olivier dans cette région. Les caractéristiques bio-

climatiques de la région des Ath Ghovri, offre des caractères spécifiques à l'huile d'olive de cette région qui se distingue notamment par son goût fruité, est-il mentionné dans le dossier de demande de labellisation.

I. N./APS

Khenchela /Caisse nationale d'assurance chômage

89 projets financés au cours des 9 derniers mois

Plus de 89 projets ont été financés par l'agence de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) de la wilaya de Khenchela durant les neuf derniers mois, a-t-on appris dimanche de son directeur, Baâli Ayache.

Ces projets, dont 14 sont initiés par les femmes, ont nécessité un financement de l'ordre de 319 millions de dinars, selon la même source qui a indiqué qu'en raison des spécificités de la wilaya de Khenchela, le secteur agricole s'est tout naturellement taillé la part de lion avec 69 projets financés, suivi

des métiers et l'artisanat avec 15 projets, les services (3) et le BTP (2). Ce même responsable a aussi révélé que pas moins de 253 dossiers ont été déposés auprès de l'agence de wilaya de la Cnac durant cette même période.

Sur ce nombre de projets, 246 ont été validés par la commission chargée d'étudier les dossiers, dont 132 projets ont obtenu une approbation de financement par les banques et 110 porteurs de projets ont pu bénéficier de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, a-t-il fait savoir. Par ailleurs,

179 postes d'emploi ont été créés au profit de chômeurs âgés entre 30 et 50 ans, grâce aux projets financés depuis le premier janvier 2019 à ce jour, a ajouté M. Baâli.

En plus d'avoir géré la forte affluence des demandeurs d'emploi inscrits à l'agence de wilaya de l'emploi, la Cnac de Khenchela a organisé depuis le début de l'année en cours, 3 campagnes de sensibilisation et 3 ateliers d'information dans les établissements pénitentiaires de Khenchela, Kais et Babar, a-t-on signalé.

Samah Y.

Fuites d'eau à Tébessa

Plus de 2 300 points noirs traités

2 341 fuites d'eau, constituant des «points noirs» sur le réseau de distribution d'eau potable ont été éliminées à travers plusieurs communes de la wilaya de Tébessa entre le 1^{er} janvier et le 31 août dernier, a indiqué dimanche le directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Lakhdar Hadhoud. Le même responsable a précisé, à l'APS, que 2 605 «points noirs» ont été recensés durant cette période, dont 239 dans les stations de pompage, soulignant que 2 341 ont été traités et éliminés dans le but d'améliorer l'approvisionnement des citoyens en eau potable. Il a également révélé que 135 cas d'attaques sur le réseau d'approvisionnement et branchement illicite ont été recensés à travers plusieurs communes, notamment Bir El Ater, El Oglia, El Malha et Safsaf El Ouesra. Dans ce contexte, M. Hadhoud a fait savoir qu'un comité intersectoriel spécial composé de la direction des ressources en eau, l'ADE, les

assemblées populaires communales et la police de l'environnement, a été mis en place afin de lutter contre ce phénomène qui réduit la quantité d'eau destinée aux citoyens, et qui est souvent utilisée pour l'irrigation agricole.

S'agissant de l'approvisionnement en eau potable des habitants de Tébessa, le directeur de

l'ADE a déclaré que la saison estivale avait été marquée par une «amélioration remarquable» de la distribution de l'eau à travers plusieurs communes, suite à l'augmentation du volume transféré à partir du barrage de Ain Dalia (Souk Ahras) qui a atteint 30 000 m³. Aussi, la rénovation des réseaux de distribu-

tion d'eau potable dans plusieurs communes, notamment à Tébessa, Hammamet et Ouenza, a amélioré le taux d'approvisionnement, qui varie entre l'alimentation quotidienne, une fois tous les deux jours et tous les trois jours, a ajouté le même responsable. A noter que l'ADE de Tébessa gère l'approvisionne-

ment en eau potable des habitants de 15 communes sur un ensemble de 28, et compte actuellement 83 puits profonds et 26 stations de pompage destinées à fournir 684 000 habitants de la population de cette wilaya frontalière un volume de 72 000 m³ par jour.

K. L.

Bouira

Raccordement début novembre de Zbarbar au réseau de gaz naturel

La municipalité enclavée et montagneuse de Zbarbar, située à près de 60 km au nord-ouest de Bouira, sera raccordée le 1^{er} novembre prochain au réseau de gaz naturel, a indiqué dimanche le wali Mustapha Limani en marge de sa visite de travail dans cette commune.

Selon la fiche technique du projet inspecté par M. Limani, une enveloppe financière de 378 millions de dinars a été allouée à cette opération, dont les travaux devront prendre fin d'ici à la fin du mois en cours.

«Le projet est presque terminé, il ne reste que quelques retouches afin de raccorder les foyers de Zbarbar au réseau de gaz natu-

rel le 1^{er} novembre prochain», a assuré le premier magistrat de la wilaya sur le site du chantier.

Au cours de sa visite, M. Limani a donné des instructions aux responsables du secteur de l'énergie pour accélérer la cadence des travaux afin d'honorer l'engagement de la wilaya au profit des habitants de Zbarbar.

Par ailleurs, le même responsable s'est rendu dans la commune voisine de Maïlla pour s'enquérir des préoccupations de la population locale relatives essentiellement à l'eau potable. «Ce n'est pas normal qu'une commune disposant d'un barrage comme celui de Koudiet Acerdoune, ne bénéficie pas

de cette ressource vitale», a déploré le wali, qui a inspecté les travaux d'un projet visant à raccorder cette municipalité au système des grands transferts.

Lancés depuis 4 ans, les travaux accusent un énorme retard, ce qui a soulevé la colère de M. Limani, qui a demandé aux responsables concernés de le rattraper «le plus tôt possible» afin de renforcer l'alimentation en eau potable dans cette région, qui s'approvisionne uniquement de l'unique source locale, selon le président de l'Assemblée populaire communale, Ahmed Belkadi.

R. R.

Libye

Ghassan Salamé : la présence des milices en Libye sape le travail du GNA

■ L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a qualifié la présence des milices en Libye de problème endémique sapant le travail du Gouvernement d'union nationale (GNA), affirmant que l'ONU œuvre à protéger l'Etat des manœuvres des militaires où le citoyen est la seule victime.

Par Fella Y.

Dans un entretien accordé au quotidien britannique «Middle East», M. Salamé a indiqué «avoir proposé une série de solutions pour les nombreux problèmes derrière le conflit en Libye, à l'instar de la présence de troupes armées», ajoutant que «les belligérants devaient débattre de ces propositions lors d'une rencontre nationale prévue une dizaine de jours avant la déclaration de la guerre contre Tripoli à Ghadamès, au sud du pays». «Nous œuvrons à présent à faire taire les armes, sachant que la seule victime étant le citoyen libyen», a-t-il déclaré, poursuivant que «l'opération militaire est à l'origine du déplacement de centaines de milliers de citoyens, et de plusieurs morts et blessés parmi les civils, en sus de la dégradation encore davantage de la situation économique», et souhaitant «pouvoir réussir un cessez-le-feu dans les plus brefs délais». Six mois après la déclaration de l'offensive militaire, sous la direction du maréchal Khalifa Haftar, contre Tripoli où se trouve le siège du GNA reconnu au plan international, une sorte de gel militaire règne dans la région, d'autant que les fronts au combat n'ont connu aucun changement à l'exception du retour des forces du GNA pour s'emparer du contrôle de la ville de Gharian. Au plan international, «il y a dès lors une plus grande conviction chez la plupart des pays concernés par la cause libyenne que la solution militaire est impossible», a soutenu l'envoyé spécial de l'ONU, réaffir-



mant que «la solution politique est le seul remède pour mettre un terme au combat et finir avec la crise qui perdure depuis les années 80». Rappelant que les efforts de l'ONU en concertation avec les belligérants et les partenaires internationaux sont axés sur cette optique, M. Salamé a indiqué que «le pire maintenant est de voir le ciel libyen se transformer en scène de guerre entre les pays en rivalité assistés par leurs alliés à l'intérieur de la Libye». Le cessez-le-feu doit être une solution inter-libyenne car

aucune partie étrangère n'est en mesure d'imposer cette alternative, a-t-il indiqué. A une question sur la relance du processus politique et la position de Khalifa Haftar face à la poursuite du dialogue alors que les milices sont toujours en place, M. Salamé a fait savoir que «l'affaire des milices n'est pas née de la dernière pluie, sa présence a sapé le travail du GNA, et toute solution doit passer par le traitement de cette affaire quelle qu'en soit la méthode». «Il y a une forte volonté pour unifier les institu-

tions militaires et l'Armée, nous avions exprimé notre soutien aux négociations du Caire à ce propos, de même que nous avons salué les efforts consentis par le ministère de l'Intérieur à Tripoli pour promouvoir la coordination entre les institutions militaires, et renforcer le rôle des dispositifs sécuritaires sur tout le territoire national».

L'ONU met en garde contre des attaques contre des infrastructures civiles

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a mis en garde contre des attaques contre les infrastructures civiles dans le pays, après l'attaque menée par les troupes de l'officier à la retraite Khalifa Haftar contre l'aéroport international de la ville de Misurata, à quelque 200 km à l'est de la capitale Tripoli. «Suivant des informations faisant état de frappes aériennes sur l'aéroport civil de Misurata, la Manul avertit que les attaques contre des infrastructures et les installations civiles constituaient une violation flagrante du droit international humanitaire», a dit la Manul dans un communiqué publié dimanche. «La mission demande la cessation immédiate de telles attaques insensées, en particulier contre le seul aéroport civil dans l'ouest de la Libye, disponible pour des millions de Libyens», indique le communiqué. Samedi dernier, les troupes de Haftar avaient déclaré qu'elles avaient pris pour cible l'aéroport international de Misurata, détruit le système de contrôle de drones et utilisé par les forces du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA) soutenu par l'ONU. Les forces du GNA ont déclaré que la frappe aérienne avait blessé un travailleur et causé des dommages matériels à l'aéroport. Depuis début avril, Haftar a mené une attaque militaire contre le gouvernement soutenu par l'ONU à Tripoli et sa périphérie, tentant de prendre le contrôle de la capitale.

Indépendance du Sahara occidental

La conférence de Vigo réaffirme sa solidarité avec le peuple sahraoui dans son combat

La Conférence internationale des villes solidaires avec le peuple sahraoui, organisée dans la ville espagnole de Vigo (Galice), a réaffirmé «sa solidarité avec la lutte du peuple sahraoui et son engagement en faveur du développement et de la consolidation des structures d'un Etat moderne, libre et démocratique». Notant les priorités futures, la Conférence internationale de Vigo, tenue vendredi et samedi, «appelle à investir dans le maintien des services publics, en garantissant la stabilité du personnel avec un minimum d'incitations à leur permanence et en développant les services publics existants. Pour eux, le maintien du système de santé publique, l'éducation, la fonction publique et la création d'emplois pour les femmes et les jeunes sont définis comme des secteurs prioritaires», a-t-on souligné dans la déclaration finale de la conférence. La conférence ajoute que «l'adhésion à l'Union africaine et les relations diplomatiques avec des dizaines de pays révèlent la structure politique et administrative moderne

de l'Etat sahraoui». «La dénonciation maximale concernant la situation actuelle dans les zones occupées du Sahara occidental, caractérisée par des violations des droits de l'Homme, des actes de torture contre la population civile sahraouie, des meurtres et des disparus. De même, l'exploitation illégale des ressources naturelles par le Maroc est dénoncée, en violation de l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes», a-t-on noté. Face à la prolongation du conflit, les participants à la Conférence ont appelé les «gouvernements locaux et territoriaux à prendre de nouvelles initiatives politiques pour mettre fin aux violations des droits de l'Homme, à la libération immédiate des prisonniers politiques emprisonnés par l'occupant marocain». Pour les représentants des gouvernements locaux, «cette situation est maintenue car le gouvernement marocain n'a pas respecté la légalité internationale avec la complicité et la permisivité de l'ONU, de l'Union européenne et des gouvernements d'Espagne (puissance administrante du terri-

toire) et de la France». Plus d'une centaine de représentants d'Espagne, de France, d'Algérie et d'Italie, se sont réunis les 4 et 5 octobre 2019 pour étudier la nouvelle dynamique du travail de soutien au peuple sahraoui et la mise en œuvre d'actions visant à faire pression pour l'achèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental. Les personnes présentes ont indiqué que la situation actuelle est intolérable et insoutenable. Ils déplorent également que «depuis plus de 44 ans, le gouvernement espagnol, à la suite de la signature des accords tripartites illégaux de Madrid, ait livré le territoire du Sahara occidental au Maroc, en violation de la légalité internationale, de la charte des Nations unies et des droits légitimes du peuple sahraoui». Une importante délégation sahraouie dirigée par le Premier ministre Mohamed Akeik, accompagnée de ministres, de gouverneurs et de maires, a participé à la Conférence de Vigo.

Sabih O./APS

F. Y.



Contestation en Irak

L'armée admet un «usage excessif» de la force

■ L'armée irakienne a admis hier, pour la première fois, un «usage excessif» de la force lors du mouvement de contestation marqué par des violences sanglantes, le jour même où une force paramilitaire s'est dite prête à intervenir pour soutenir le gouvernement.

Par Rosa C.

Depuis le début le 1^{er} octobre de ce mouvement de contestation à Baghdad et dans des villes du Sud pour réclamer la démission du gouvernement accusé de corruption, plus de 100 personnes ont été tuées, en grande majorité des manifestants, et plus de 6 000 blessés, selon un dernier bilan officiel. Pays voisin et allié de l'Irak, l'Iran a dénoncé un «complot» et prévenu qu'il avait «échoué», en évoquant les mani-

festations spontanées nées d'appels sur les réseaux sociaux. Après une nuit de chaos à Sadr City, dans l'est de Baghdad, où 13 personnes ont péri dans les heurts entre manifestants et forces de l'ordre selon des sources médicales, le commandement militaire a reconnu «un usage excessif de la force débor-

montré des manifestants se mettre à couvert sous des rafales ininterrompues de tirs, parfois à l'arme lourde. Forces de l'ordre et médias ont difficilement accès à ce bastion du leader chiite Moqtada Sadr qui avait appelé vendredi à la démission du gouvernement d'Adel Abdel Mahdi. Depuis mardi dernier, les autorités assurent s'en tenir aux «standards internationaux» et accusent des «tireurs non identifiés» qui selon elles visent manifestants et forces de l'ordre. Les défenseurs des droits humains accusent eux les forces de l'ordre de tirer sur les manifestants. Dans ce contexte de crise, le chef du Hachd al-Chaabi, puissante coalition paramilitaire dominée par des milices chiites proches de l'Iran, s'est dit «prêt» à intervenir pour empêcher «un coup d'État ou une rébellion», si le gouvernement le lui ordonnait. Dénonçant des «comploteurs» qui «seront punis», Faleh al-Fayyadh a prévenu que le Hachd, désormais en grande partie intégré aux troupes régulières, voulait «la chute de la corruption et non la chute du régime», répondant à l'un des slogans des manifestants. Dimanche et pour la première depuis le début du mouvement qui réclame aussi emplois et services publics, les manifestants n'ont pas défilé dans le centre de Baghdad vers l'emblématique place Tahrir. Les rassemblements sont restés cantonnés à Sadr City et ses abords, en périphérie de la capitale de neuf millions d'habitants toujours privée d'internet,



PH. > D. R.

comme l'ensemble du sud du pays. Ailleurs à Baghdad, la vie a repris lentement son cours, mais la tension reste très palpable. Les autorités ont multiplié les annonces de mesures sociales pour tenter d'apaiser la colère de manifestants qui disent n'avoir «plus rien à perdre» dans un riche pays pétrolier où plus d'un habitant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. En Iran, le guide suprême Ali Khamenei a vu dans les manifestations en Irak «un complot» monté par des «ennemis pour semer la discorde entre les deux pays». Mais, a-t-il prévenu, «ils ont échoué et leur complot n'aura pas d'effet». Téhéran, qui entretient depuis la chute de Saddam Hussein en 2003 une relation étroite avec Baghdad, a renforcé son influence en Irak en

et soutenant plusieurs partis et groupes chiites. Le mouvement de contestation intervient alors que des milliers de marcheurs iraniens ont entamé le grand pèlerinage chiite annuel vers le tombeau de l'imam Hussein à Kerbala, au sud de Baghdad, qui doit culminer le 17 octobre avec les célébrations d'Arbaïn. L'Iran a rouvert un poste frontière avec l'Irak et des pèlerins ont commencé à l'emprunter. Sur le front diplomatique, le Premier ministre irakien a annoncé avoir discuté au téléphone avec le secrétaire d'État américain Mike Pompeo des développements en Irak, alors que le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov est à Baghdad pour une visite prévue avant le début de la contestation.

R. C.



Commentaire

Hypocrisie

Par Fouzia Mahmoudi

La situation à Hong Kong, toujours tendue, ponctuée par des manifestations qui parfois ont fini dans la violence, pose un casse-tête à l'Occident, qui ne peut ignorer ces événements mais qui préfère éviter de trop contrarier la Chine. Pourtant, le peu d'observations qu'a fait ces derniers mois l'Union européenne a provoqué la colère de l'ambassade de Chine à Paris qui a dénoncé une déclaration européenne sur les violences à Hong Kong, la jugeant «criminelle et très dangereuse», dans un communiqué au ton particulièrement vif, affirmant le «mépris» de Pékin face à «l'hypocrisie» européenne. «Nous exprimons notre vif mécontentement et notre profond mépris face à l'hypocrisie de la déclaration européenne», reprise par la France la semaine dernière, s'inquiétant de «l'escalade de la violence» à Hong Kong et appelant au dialogue entre manifestants et autorités. «L'Union européenne a publiquement glorifié les exactions des émeutiers et s'en est prise fielleusement aux mesures d'autodéfense des policiers de Hong Kong pour défendre leur vie face à leurs agresseurs. Voici qui est criminel et très dangereux», a asséné l'ambassade dans un communiqué publié dimanche et tweeté hier. Dans une déclaration mardi dernier, reprise à son compte jeudi par le ministère français des Affaires étrangères, l'Union européenne avait jugé «extrêmement préoccupants l'escalade de la violence et les troubles qui se poursuivent à Hong Kong, notamment l'usage de balles réelles qui ont occasionné de graves blessures à au moins une personne». «L'Union européenne rappelle sa position selon laquelle la retenue, la désescalade et le dialogue sont la seule issue», avait-elle ajouté, estimant que «les libertés fondamentales des Hongkongais, y compris leur liberté de réunion, doivent être respectées et la possibilité de manifester pacifiquement garantie. Ces droits doivent être exercés de façon pacifique. Aucune violence n'est acceptable et les actions des services de police doivent demeurer strictement proportionnées». «Si la police, qui est le pilier de l'ordre social et le garant de la sécurité des citoyens, venait à s'effondrer sous les coups de boutoir de ces attaques odieuses, la société hongkongaise sombrerait dans un chaos irrémédiable. Est-ce là le souhait des responsables européens ?», s'est interrogée l'ambassade dans son communiqué attribué à un «porte-parole». Arrivé cet été à Paris, l'ambassadeur de Chine en France, Lu Shaye, s'est déjà illustré par des propos très directs par le passé. Lors de son précédent poste au Canada, il avait publié une tribune dénonçant «l'égoïsme occidental» et le «suprémacisme blanc» en accusant le Canada et ses alliés de se préoccuper du sort de deux Canadiens arrêtés mais pas, selon lui, de celui d'une responsable chinoise du groupe de télécoms chinois Huawei arrêtée au Canada. Dans un entretien à l'AFP en septembre, Lu Shaye avait appelé les «pays occidentaux» à «observer objectivement la situation à Hong Kong» : «Vous ne devez pas soutenir la violence, les émeutiers». Les critiques européennes sont d'autant plus mal perçues que la France a usé et abusé ces derniers mois de violence envers ses propres manifestants les «gilets jaunes» dont le nombre de blessés graves par les forces de l'ordre se compte par centaines avec également des milliers d'arrestations. Ainsi, l'UE et surtout Paris devrait d'abord régler leurs propres problèmes avant de faire la morale à la Chine qui, à tort ou à raison, n'accepte pas les critiques notamment d'une France dont la police a depuis novembre dernier éborgné et estropié des milliers de ses citoyens.

Moyen-Orient

Khamenei accuse des «ennemis» de vouloir semer la discorde entre l'Iran et l'Irak

Le guide suprême iranien Ali Khamenei a accusé hier des «ennemis» de chercher à «semer la discorde» entre l'Iran et l'Irak, son voisin et allié secoué depuis près d'une semaine par des manifestations au cours desquelles plus de 100 personnes ont été tuées. Après s'être livré une guerre meurtrière (1980-1988), les deux pays à majorité chiite ont opéré un rapprochement après la chute de Saddam Hussein en 2003, consécutive à l'invasion américaine de l'Irak. Téhéran soutient plusieurs groupes armés chiites en Irak et a aidé le pouvoir irakien dans sa guerre contre le groupe jihadiste État islamique (EI). Les États-Unis, ennemi juré de l'Iran, sont également un allié de Baghdad. «L'Iran et l'Irak sont deux nations dont le cœur et l'âme sont liés (...). Des ennemis cherchent à semer la discorde mais ils ont échoué et leur complot n'aura pas d'effet», a écrit M. Khamenei dans un tweet, sans préciser qui sont ces «ennemis». Selon l'agence officielle Irna, ce tweet a

été publié en réaction aux manifestations qui ont lieu à Baghdad et dans le sud du pays à majorité chiite depuis le 1^{er} octobre pour réclamer le départ du gouvernement, accusé de corruption, ainsi que des réformes économiques. Les autorités irakiennes ont accusé des «saboteurs» et des «tireurs non identifiés» infiltrés de cibler manifestants et forces de l'ordre. Selon des sources médicales et sécuritaires, parmi la centaine de personnes tuées figurent huit membres des forces de sécurité. Plus de 6 000 personnes ont en outre été blessées. Plusieurs responsables iraniens ont accusé la semaine passée les «ennemis» de l'Iran – notamment les États-Unis, l'Arabie saoudite et Israël – d'être à l'origine des manifestations en Irak. «Des mains étrangères diaboliques (...) tentent maintenant de déstabiliser l'Irak», a écrit vendredi sur Twitter Hossein Amir Abdollahian, conseiller en relations internationales au Parlement. «Ce complot sera aussi déjoué», a-t-il ajouté. Hier, le porte-parole du gouverne-

ment Ali Rabiei a affirmé que des «ennemis tentent de saboter toute ouverture (des relations) entre (l'Iran) et ses voisins». Il a ajouté au cours d'une conférence de presse retransmise à la télévision d'État que l'Iran était «préoccupé (...) par toute manifestation chez ses voisins». «Nous demandons au peuple irakien de montrer plus de retenue et de chercher des moyens démocratiques et légaux pour obtenir satisfaction à leurs revendications», a dit M. Rabiei. «Comme toujours, la République islamique est prête à se tenir aux côtés de l'Irak», a-t-il estimé. Ces manifestations interviennent alors que des milliers de marcheurs iraniens ont entamé le grand pèlerinage chiite annuel vers le tombeau de l'imam Hussein à Kerbala, à une centaine de kilomètres au sud de Baghdad, qui doit culminer le 17 octobre avec les célébrations d'Arbaïn. L'Iran avait appelé ses ressortissants prévoyant de se rendre en Irak pour le grand pèlerinage à retarder leur départ.

Festival international de musique symphonique d'Alger

Des musiciens de seize pays au rendez-vous

■ L'Opéra d'Alger accueille du 12 au 17 octobre courant la onzième édition du Festival international de musique symphonique d'Alger. Des musiciens et orchestres représentant seize pays prennent part à cette édition dont l'Égypte est l'invité d'honneur.



Par Adéla S.

La onzième édition du Festival international de la musique symphonique sera organisée du 12 au 17 octobre courant avec la

participation de musiciens et orchestres représentant seize pays. Cette manifestation musicale qui se veut une occasion d'échange artistique assure aussi des moments de joie et de bonheur pour les passionnés de

musique classique. Cet événement est aussi une occasion pour accueillir des chefs d'orchestre de renommée internationale et apprendre de leur expérience. Cette édition, qui verra l'Égypte comme invité d'honneur,

accueille des orchestres déjà habitués de la scène de l'Opéra d'Alger et d'autres qui visitent l'Algérie pour la première fois.

La soirée d'ouverture sera assurée par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger avec la participation de la mezzo soprano Ana Häsler de Suisse. Cet orchestre qui promet de revisiter des chef-d'œuvres du patrimoine international sera dirigé par le maestro Saidi Lotfi.

Le spectacle de la deuxième soirée de cet événement sera assuré par trois orchestres venus de Tchèque, d'Égypte et de France. Quant à la troisième soirée, les passionnés de musique classique pourront assister aux prestations des Orchestres symphoniques de Corée du Sud, d'Italie, de Turquie et d'Autriche. Cet événement de six jours propose à son public des moments musicaux de haute facture lors de la quatrième soirée avec l'Orchestre symphonique de Suède, du Japon et de Russie. La prestation des Orchestres symphoniques d'Allemagne, de Tunisie et de

Syrie sont prévus pour la cinquième soirée.

Quant à la soirée de clôture, elle sera animée par les Orchestres symphoniques d'Ukraine et de Chine.

Il est à rappeler que le Festival international de musique symphonique d'Alger attire un grand nombre de public chaque année. Des maîtres des quatre coins du monde sont invités chaque année pour partager leur expérience et offrir au public des moments musicaux de haute facture. D'habitude, l'Opéra d'Alger assure les moyens de transport pour assurer le déplacement du public durant le déroulement de cet événement. Cependant, rien n'est annoncé à ce propos pour l'actuelle édition.

A. S.

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)
Du 12 au 17 octobre :

11^e édition du Festival culturel international de musique symphonique.

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, El-Madania, Alger)

Jusqu'au 20 octobre :

Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)

Jusqu'au 7 octobre :

7^e exposition internationale d'art contemporain, Performance et Fashion Design, sous le thème «Al-Tiba9» (Oxymore), avec la participation de l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Russie et des États-Unis, notamment.

Musée d'art moderne d'Oran
Du 7 octobre au 7 novembre :

Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Galerie d'arts Ifru Design (Télémy, Alger)

Jusqu'au 9 octobre :

Exposition «Mouqelth» (Regard), par la photographe Chafia Loudjici et l'aquarelliste Narimène Mezghiche.

Dar Abdelatif (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 10 octobre :

Exposition «Invention» du peintre Amine Aïtouch, alias Sneak.

Du 12 au 24 octobre :

Exposition collective des œuvres de Nadia Spahis, Arezki Larbi, Nourredine Benhamed, Khadija Seddiki, Liess Vergès et Tarik Mesli.

Salon du patrimoine immatériel à Tizi-Ouzou

Une édition consacrée à «Tajmaat»

La 4^e édition du Salon national du patrimoine immatériel, organisée par la direction de la culture de Tizi-Ouzou et consacrée cette année à l'organisation villageoise «Tajmaat» (comité ou assemblée du village), s'est ouverte dimanche à la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

Placée sous le thème «Tajmaat, symbole des valeurs et des liens sociaux au sein des populations villageoises», cette manifestation culturelle qui s'étalera sur trois jours sera une occasion pour mettre en relief «le rôle de cette organisation sociale ancestrale et sa contribution dans la sauvegarde de nos valeurs en renforçant l'attachement à nos principes», a souligné la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane.

Dans son allocution d'ouverture, la même responsable a souligné que ce salon sera une opportunité pour «se pencher sur la fonction sociale de Tajmaat et l'élan de solidarité et de partage qui découle de cette structure traditionnelle, porteuse de valeurs et de liens de communion et d'entraide entre les citoyens». Pour mettre en avant le rôle de

Tajmaat dans la société, des conférences sur cette thématique étaient programmées hier.

Les intervenants se sont intéressés notamment à l'évolution de cette organisation démocratique qui disposait de larges pouvoirs sur le plan social et faisait office d'autorité morale. Elle a perdu avec le temps beaucoup de ses prérogatives au profit d'institutions officielles, mais conserve toujours son statut de «partenaire» dans la gestion des affaires courantes en lien direct avec la communauté villageoise.

Tajmaat continue, souvent en partenariat avec le mouvement associatif, à organiser, entre autres, les fêtes traditionnelles, des opérations de volontariat dont les plus importantes portent sur le nettoyage et l'embellissement des villages, des collectes de fonds au profit des démunis et des malades et pour des projets d'utilité publique (réalisation de routes, construction de mosquées, d'une maison de jeunes ou captage de source), a-t-on rappelé. «L'objectif recherché à travers ce salon est de revisiter, de redécouvrir et d'étudier de près les éléments aidant à la pré-

servation et à la promotion de cette organisation villageoise traditionnelle», a relevé M^{me} Goumeziane.

A l'ouverture de ce salon un hommage a été rendu à deux grandes figures qui ont contribué à la transmission du patrimoine culturel, Khadija Djama, animatrice et réalisatrice d'émissions à la Radio algérienne (Chaîne II) et au collectionneur de la chanson amazighe Chami Mohamed, qui dispose d'une collection riche d'environ 1 000 cassettes et 500 anciens disques (entre 78, 33 et 45 tours), plus de 6 000 articles de presse, une centaine de CD-ROM et des correspondances avec des chanteurs vivants et disparus.

En marge du salon, la maison de la culture abrite une exposition permanente de livres, d'une partie de la collection de M. Chami, d'objets traditionnels, de burnous du village Houra (Bouzuène), de maquette d'architecture traditionnelle et de toiles reproduisant les aspects de l'organisation sociale traditionnelle.

M. K.

Décès

Le ténor italien Marcello Giordani n'est plus

Le ténor italien Marcello Giordani, décédé samedi d'un infarctus à l'âge de 56 ans en Sicile, a été salué dimanche par des artistes et le Metropolitan Opera de New York.

Le Met s'est déclaré «profondément peiné d'apprendre le décès de Marcello Giordani», qui avait démarré dans l'institution en 1995 dans le rôle de Rodolfo (La Bohème de Puccini), s'y produisant ensuite dans près de 250

représentations et 27 rôles différents.

La soprano Angela Georghiu a notamment exprimé sa tristesse sur la disparition du ténor italien, «une voix en or», avec qui elle avait chanté sur la scène du Met à de nombreuses reprises.

Selon les médias italiens, l'artiste est décédé samedi après-midi d'un infarctus dans sa maison d'Augusta, en Sicile, où il était né en 1963. Les secours

n'ont pas réussi à le réanimer.

Voici un mois, il avait interprété le rôle de Calaf (Turandot de Puccini), dans les théâtres grecs de plein air de Taormine et Siracuse.

Marcello Giordani a eu une riche carrière internationale, au travers d'un répertoire très complet, des opéras Bel Canto de Rossini, Donizetti et Bellini, aux rôles plus dramatiques de Verdi, Puccini et Berlioz. Après avoir

étudié le chant à Catane et à Milan, il avait remporté en 1986 le concours de chant de Spoleto (centre de l'Italie) ce qui avait lancé sa carrière avec un rôle dans l'opéra *Rigoletto* de Verdi au festival de cette ville. Il avait ensuite fait ses débuts aux États-Unis à l'opéra de Portland en 1988, puis avait chanté la même année à la Scala de Milan, détaille son site internet officiel.

R. I.



Après avoir décroché l'argent dans les mondiaux de Doha
Makhloufi : «Mon abnégation a été payante»

LE CHAMPION algérien du demi-fond, Touafik Makhloufi qui a décroché la médaille d'argent aux mondiaux de Doha d'athlétisme qui se sont achevés avant-hier soir, s'est dit très satisfait du résultat obtenu et qui est venu après un dur labeur. «*Mon abnégation et mon travail ont été payants. J'ai beaucoup travaillé pour arriver à ce résultat et j'ai fait de mon mieux pour obtenir ce résultat*», a indiqué Makhloufi qui s'était bien préparé pour ce rendez-vous mondial. Le vice-champion olympique à Rio dans les deux distances, le 1500 m et le 800 m, a tenu à dédier cette victoire et ce podium au peuple algérien, à sa famille et à tous ceux qui ont cru en lui durant cette dernière période qui a été quelque peu difficile, surtout avec les blessures dont il a souffert. Taoufik Makhloufi a remporté la médaille d'argent du 1500 m en réalisant un chrono de 3:31.38, Makhloufi a été devan-

cé par le Kényan Timothy Cheruiyot (3:29.26), médaillé d'or et meilleur performeur de l'année sur la distance, alors que la médaille de bronze est revenue au Polonais Marcin Lewandowski (3:31.46). Pour sa deuxième finale mondiale sur le 1500 m après celle de Pékin en 2015 (4^e place), l'Algérien a su gérer la course, dominée par le duo kényan Cheruiyot - Kwemoi, lequel a imposé un rythme très rapide à cette finale qui s'annonçait très ouverte après l'élimination-surprise des favoris, comme le Norvégien Filip Ingebrigtsen, le Djiboutien Ayanleh Soulemane et surtout l'abandon du jeune Ethiopien Samuel Tefera. Après presque trois ans d'absence sur la distance au haut niveau, Makhloufi s'est montré très calme devant la puissance du Kényan Timothy Cheruiyot qui a pris les choses en main dès le coup de starter.

M.M.

Cyclisme/JO-2020

Reguigui pourrait qualifier un deuxième Algérien

L'ALGÉRIEN Youcef Reguigui, auteur de la 3^e place au Tour cycliste d'Iran, a fait gagner 100 points à sa sélection nationale dans le Ranking qualificatif aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo, ce qui représente une bonne nouvelle dans la perspective de qualifier un deuxième Algérien pour ces olympiades d'été. Le sociétaire de l'équipe malaisienne Terengganu Pro-Asia-cycling a terminé, en effet, à la troisième place au classement général de cette compétition, après le décompte final, effectué à l'issue de la cinquième et dernière étape, disputée ce dimanche, sur une distance de 188 kilomètres, entre Sarein et Tabriz. Une moisson qui tombe à pic pour la sélection algérienne, après le report à une date ultérieure de la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 9 au 13

octobre courant, en Afrique du Sud. Une compétition pendant laquelle la sélection algérienne espérait récolter un maximum de points pour augmenter ses chances de rester parmi les trente premières nations dans le Ranking des JO, synonyme de qualification pour un deuxième athlète algérien à Tokyo. Avant ce tour d'Iran, la sélection algérienne était 29^e, et les 100 nouveaux points ramenés par Reguigui vont l'aider à consolider cette position, en attendant le Tour cycliste du Cameroun, prévu du 16 au 21 octobre courant, et qui après le report de la Coupe d'Afrique en Afrique du Sud constituera la dernière chance pour la sélection algérienne de se maintenir dans une position favorable, pour qualifier un deuxième athlète pour Tokyo, et ce, avant la date butoir, fixée au 22 octobre.

Equipe nationale
Les Verts préparent la RDC et la Colombie

■ La sélection nationale de football est entrée en stage hier pour préparer les deux prochaines rencontres amicales qui auront lieu lors de deux dates-FIFA.



Les Verts en stage à Sidi Moussa

Par Mahfoud M.

Ainsi, les Verts affronteront la RD Congo le jeudi 9 octobre au stade Tchaker de Blida à partir de 20h45, alors que le second match prévu face à la Colombie de Falcao aura lieu le 15 octobre à Lille, en France. Ce stage qui se déroule, comme à l'accoutumée, au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, devrait permettre aux joueurs de bien se préparer pour ce rendez-vous qui est une répétition générale avant les prochains matchs officiels qui attendent les champions d'Afrique, notamment les éliminatoires de la prochaine CAN qui aura lieu

au Cameroun. Trois séances d'entraînement sont prévues par le staff technique qui souhaite augmenter le volume de travail sachant que les éléments convoqués ont tous débuté la saison avec leurs clubs respectifs. Pour ce qui est du match face à la RDC, il faut s'attendre à ce que le sélectionneur national, Djamel Belmadi, fasse appel aux remplaçants alors qu'il incorporera les titulaires lors de la rencontre face à la Colombie pour mieux juger leurs aptitudes. Pour ces deux stages, Belmadi a fait appel à Hassani qui évolue en France, ainsi que l'ancien usmiste qui joue actuellement en Suisse, Abdelaoui, pour renforcer le groupe champion

d'Afrique qui a perdu Halliche qui a décidé de mettre fin à sa carrière internationale, alors que Delort souffre d'une blessure et sera absent pour ces deux matchs. Par ailleurs, le coach des Verts n'a pas fait appel aux locaux car très déçu du rendement de certains éléments qu'il comptait utiliser après les avoir vus avec l'EN locale. En outre, le joueur du Ahly Deddha en Arabie Saoudite, Youcef Belaïli, souffre d'une blessure mais cela n'a pas empêché Belmadi de lui faire appel même s'il devra passer par une visite médicale pour être fixé sur son cas.

M. M.

Ligue 1 algérienne (7^e journée)

Le CRB rejoint le MCA

Le CR Belouizdad a rejoint le MC Alger en tête du classement de la Ligue 1 algérienne de football, après son nul vierge dans le derby algérois contre le Paradou AC, disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la septième journée, ayant vu la JS Kabylie se hisser sur le podium, après sa courte mais précieuse victoire contre l'ES Sétif (1-0). Le Chabab et le PAC ont pratiqué un jeu ouvert, en se procurant quelques belles occasions au passage, mais sans parvenir à les concrétiser,

en grande partie à cause du talent de leurs deux gardiens, auteurs de plusieurs arrêts décisifs. Toufik Moussaoui, côté PAC, et Gaya Merbah côté CRB, ont été en effet les «grands héros» de ce derby, car sans leurs prouesses le nombre de buts aurait probablement affolé les compteurs, d'un côté comme de l'autre. Mais ce nul n'arrange pas vraiment les affaires des deux clubs, car si le CRB a raté l'occasion de s'emparer seul du leadership, les Pacistes restent avant-derniers au classement général, avec seulement quatre unités au compteur. La bonne affaire du jour est à mettre à l'actif de la JS Kabylie, qui s'est hissée sur le podium, ex aequo avec le MC Oran, avec 10 points pour chaque club, après sa courte mais précieuse victoire contre l'ES Sétif. Un succès qui a tardé à se dessiner, car l'Aigle noir séti-

fien avait tenu bon pendant une bonne partie de cette rencontre, et il a fallu attendre la 80^e pour voir Juba Oukaci débloquer la situation pour les Canaris. Autre bonne affaire ce dimanche, celle de la JS Saoura, qui s'est donnée un gros bol d'air après sa victoire en déplacement chez le CA Bordj Bou Arréridj (1-2). Un précieux succès, dont Boubekeur et Messaoudi ont été les principaux artisans, car auteurs des deux buts de la rencontre, respectivement aux 4^e et 70^e, alors que Benayad avait ouvert le score pour les Criqueux dès la 2^e. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le NA Hussein Dey s'était neutralisé avec l'AS Ain M'liia (1-1), et ce n'était pas cher payé, car l'addition aurait pu être beaucoup plus salée. En effet, ce sont les visiteurs qui avaient ouvert le score, grâce à Tiaïba, ayant transformé un penalty à la

72^e, et c'est son coéquipier Ziad qui a offert l'égalisation au Nasria, en marquant un but contre son propre camp à la 74^e. Samedi, en ouverture de cette septième journée, c'est le MC Alger qui avait réussi une des meilleures opérations du jour, en consolidant sa première place au classement général avec un onzième point, grâce au nul qu'il avait ramené de son déplacement chez le NC Magra (0-0), alors que l'autre grand club de la capitale, l'USM Alger, avait reçu une véritable raclée chez le MC Oran (4-0). Un revers inattendu pour les Rouge et Noir, qui avant cette septième journée de Ligue 1 étaient invaincus, toutes compétitions confondues, car outre leurs quatre succès en phase de qualification de la Ligue des champions africaine, ils restaient sur deux victoires et un nul en championnat. L'autre bonne

opération réalisée samedi a été celle de l'USM Bel-Abbès, ayant ramené une précieuse victoire de son déplacement chez le nouveau promu, l'ASO Chlef (0-1), au moment où l'US Biskra avait difficilement dominé le CS Constantine (2-1).

Résultats et classement :

NCM- MCA	0-0
MCO-USMA	4-0
ASO- USMBA	0-1
USB-CSC	2-1
NAHD- ASAM	1-1
CABB -JSS	1-2
JSK- ESS	1-0
PAC-CRB	0-0

	Pts	J
1). MCA	11	5
-). CRB	11	5
3). JSK	10	5
-). MCO	10	6
5). CABBA	9	6
-). USB	9	6
7). CSC	8	7
-). NCM	8	7
-). ASAM	8	7
10). USMA	7	4
-). JSS	7	4
-). USMB	7	6
-). ESS	7	7
-). NAHD	7	7
15). PAC	4	5
16). ASO	1	5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tadjenanet

Un mort et un blessé dans un accident de la circulation

UNE FILLETTE âgée de 5 ans est décédée et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu dans la mechta d'El Fessikh, dans la commune de Tadjenanet (wilaya de Mila), a-t-on appris hier du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Adel Bouguerme. «L'accident s'est produit à proximité de l'école primaire *chahid Kouretli-Abdelkader*, où ces deux élèves sont scolarisées», a précisé à l'APS le même responsable. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'un bus de

transport scolaire qui a heurté et causé la mort de la première fillette près d'un carrefour situé à proximité de cet établissement scolaire, tandis que la seconde est atteinte de blessures de divers degrés. Les victimes de l'accident ont été acheminées vers la polyclinique de la même commune, a souligné l'élu qui s'était déplacé sur les lieux en compagnie du chef de la daïra de Tadjenanet pour présenter leurs condoléances et compatir aux souffrances des proches des deux fillettes. H. Y.

Ain El Hammam (Tizi Ouzou)

Entame de la démolition des deux immeubles menaçant de s'écrouler à tout moment



Deux immeubles touchés par le glissement de terrain dans la ville de Ain El Hammam (60 km au sud-est de Tizi Ouzou) ont connu, hier, le début de leur démolition après une si longue attente, au grand soulagement des habitants. Ces immeubles, penchant vers l'espace du marché de la ville, menaçaient de s'écrouler à tout moment. Leur angle d'inclinaison était visible à l'œil nu. Les autorités locales et les habitants des bâtisses mitoyennes n'ont pas cessé depuis plusieurs mois d'interpeller les services de la wilaya pour les démolir et éliminer cette menace aux conséquences graves. Les habitants vivaient avec l'angoisse que ces immeubles de 5 étages, récem-

ment érigés, s'écroulent. La ville de Ain El Hammam est confrontée au phénomène de glissements de terrain depuis les premières années de l'indépendance. Mais celui-ci a été accentué par les nouvelles constructions qui ont proliféré, faisant fi des lois de l'urbanisme, surtout cette partie de la ville sous la menace de glissements de terrain qui aurait été répertoriée à l'époque coloniale comme zone inconstructible. Plusieurs études ont été lancées pour éliminer les risques qui pourraient être à l'origine d'éventuels dégâts humains, puisque les premiers immeubles implantés dans la même zone ont été démolis il y a quelques années. Hamid M.

Azeffoune

Noyade mortelle d'un jeune sur une plage

Un jeune s'est noyé dimanche après-midi au niveau de la plage du Caroubier de la ville d'Azeffoune (71 km au nord-est de Tizi Ouzou). La victime,

âgé de 28 ans et originaire de Bouzeguène, a rendu l'âme à l'hôpital d'Azeffoune après son transfert par les éléments de la Protection civile. H. M.

Le Yémen frappé par la famine



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Imposante marche des syndicats autonomes

- Des milliers de travailleurs du secteur de l'Education ont pris part hier à la marche organisée par les syndicats autonomes, en l'occurrence, le Cnapeste, le Snte et l'Unpef. D'autres syndicats comme le Satef, le Snapa, ont rejoint cette action également soutenue par la société civile et les travailleurs des autres secteurs.

Par Hocine Cherfa

C'est une démonstration de force digne de ce nom à laquelle on a assisté hier. La manifestation, deuxième du genre depuis la rentrée sociale, a été conduite de la maison de la culture jusqu'au Palais de justice. Les syndicats ont appelé aussi à une grève qui a partiellement paralysé le secteur de l'Education. Les foules composées de travailleurs de plusieurs secteurs, notamment l'Education nationale, corps communs, des citoyens, société civile, militants politiques, élus, ont réitéré les revendications du mouvement de contestation populaire national du 22 février exigeant, en particulier, «la libération inconditionnelle des détenus, le respect des libertés individuelles et collectives, le rejet des élections et la mise en œuvre d'un processus de transition pour l'instauration d'un Etat démocratique et une justice libre et indépendante». La marche a débuté vers 10h, la foule avançant doucement sur le boulevard de la Liberté et scandant des slogans hostiles aux tenants du pouvoir, réaffirmant la détermination du peuple à poursuivre le combat pour instaurer une démocratie. Sur une banderole on pouvait lire : «Les syndicats autonomes pour une Algérie libre et démocratique» et sur des pancartes il était écrit «Ualc l'vot ulac», «Système dégage», «Pour une transition démocratique et un Etat de droit», entre autres. Les manifestants

ont également affiché une grande hostilité à l'égard des symboles du régime de manière générale : «FLN, RND houkama berlamane wallah terrehlou». Un soutien inconditionnel a été affiché à l'égard des détenus du Hirak à travers des slogans tels : «Libérez, libérez les otages», «Libérez les détenus»... Les manifestants ont fait montre d'une disponibilité à soutenir le mouvement populaire dans sa quête de liberté, de justice et de démocratie. Dans une déclaration rendue publique, le Satef affirme soutenir le mouvement populaire et toute action pouvant faire avancer les revendications du peuple. «Le Satef de Béjaïa s'inscrit entièrement dans les revendications populaires, ouvrières et dans toutes les actions entreprises par la société et les syndicats, et ne peut les

remettre en cause ou les réduire», lit-on dans le document largement diffusé. Et d'ajouter : «Le Satef n'a ménagé aucun effort pour accompagner cette révolution et faire aboutir ses revendications ; il est même l'un des acteurs au-devant du mouvement populaire extraordinaire et a fait son choix, celui de la mobilisation constante et permanente avec les forces de l'alternative démocratiques». Notons que le collectif des jeunes de Tazmalt (CJT) compte organiser aujourd'hui à 16 h30 une marche pour réclamer la libération inconditionnelle des détenus du Hirak et dire non aux élections présidentielles prochaines. La marche sera conduite du siège de la daïra jusqu'à celui de la mairie où un grand rassemblement aura lieu. H. C.

Sidi Bel-Abbès/Lac Sidi M'hamed Benali

Mort de poissons suite à une baisse d'oxygène

PAS moins de 47 poissons (de type carpe argentée) sont morts au niveau du lac Sidi M'hamed Benali (Sidi Bel-Abbès) au cours des dernières 48 heures en raison d'une baisse d'oxygène, a-t-on appris dimanche du directeur de la pêche, Hamou Fatmi.

La mort des poissons est causée, selon les premières analyses, par la baisse de l'oxygène au niveau du lac, occasionnée par la sécheresse qui sévit dans la région, a expliqué le directeur de la pêche.

La direction de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) qui avait mesuré la quantité d'oxygène dans le lac «a constaté une grande baisse», a-t-on fait savoir.

La situation a été maîtrisée grâce à l'intervention des équipes de la direction de la pêche qui avait dégagé les poissons morts hors du lac, a-t-on rassuré. Les poissons importés de Hongrie et de Chine vivent dans ce lac qui nécessite aujourd'hui des solutions pour l'alimenter en eau. M. L.